

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine  
C/O Ffb  
62, avenue de Metz  
54000 Nancy  
03 83 46 86 35  
lorraine@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur



## MAIRIE DE BEAULIEU-EN-ARGONNE

19 Grande rue  
55250 Beaulieu en Argonne  
beaulieuenargonne@orange.fr

## NOS PARTENAIRES



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

# clocher de l'église de Beaulieu-en-Argonne

Meuse



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie de Beaulieu-en-Argonne - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Située à 270m d'altitude, l'église de Beaulieu en Argonne surplombe le massif argonnais et rappelle aux visiteurs que ce point touristique offre une vue panoramique exceptionnelle.

Le village de Beaulieu en Argonne perché sur sa bute est un atout touristique pour la région. Labélisé au CNFFV 4 fleurs et adhérent Beau Village Lorrain, les nombreux visiteurs peuvent profiter du cadre paysager, utiliser les circuits de randonnées ou encore faire une halte gourmande.

En 1623, les moines installés à Beaulieu décident de construire une église en dehors de l'enceinte de l'Abbaye afin d'éviter que la population ne perturbe leur quiétude et n'amène des maladies.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Les fondations de cette construction sont minimes et ont de ce fait fragilisées le bâtiment, nécessitant au fil des ans de nombreuses réparations et reconstructions.

Aujourd'hui, nous sommes obligés d'intervenir en commençant les travaux par une consolidation des fondations pour ensuite reprendre le corps d'ouvrage.

L'église St Maurice de Beaulieu en Argonne, phare de ce promontoire, a besoin de vous tous pour continuer à exister et remplir son rôle de maison du peuple.

### LA VOCATION DU SITE

Dès la fin des travaux, l'église rouvrira en permanence, les visiteurs et les Bellocéens pourront se recueillir devant les reliques de St Rouin et St Maurice, le culte pourra être célébré, l'organisation des concerts et des manifestations reprendra pour le bonheur de tous les amoureux de Beaulieu.

Montant des travaux	239 386 € HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Fin 2020



Credit photos © Mairie de Beaulieu-en-Argonne

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du clocher de l'église de Beaulieu-en-Argonne

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/69778](http://www.fondation-patrimoine.org/69778)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
clocher de l'église de Beaulieu-en-Argonne

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre